

PETITE ENFANCE

C'EST LA RENTRÉE
DANS LES CRÈCHES
NIÇOISES

Page 6



© JULIEN VERBAN

RENTRÉE DANS LES CRÈCHES NIÇOISES HIER DES PITCHOUNS CHOYÉS



© J. VERBAN

Le maire de Nice Philippe Pradal et le président de la métropole Christian Estrosi ont inauguré, hier, à Nice-Ouest, la crèche Candiss et Cigaline.

Plus de
200 places
devraient
être créées
d'ici à 2019.

L'an dernier, les Niçois ont donné naissance à 4 712 bébés. Une natalité record, avec une progression de 2 % par rapport à l'année précédente, qui fait de la capitale azurienne la troisième commune de France en nombre de naissances. Alors que pour les jeunes enfants (âgés de moins de 3 ans), le mois de septembre est aussi synonyme de rentrée, le maire de Nice Philippe Pradal et le président de la métropole Christian Estrosi ont inauguré un nouvel établissement de petite enfance, hier après-midi à Nice-Ouest. Une crèche flambant neuve et ultramoderne nommée Candiss et Cigaline accompagnée d'une ludothèque

et d'un espace parents-enfants de plus de 1 000 mètres carrés sur deux niveaux et gérée par la société **La Maison Bleue** dans laquelle la municipalité a d'ores et déjà réservé pour les petits Niçois 40 des 80 places disponibles.

Trois crèches en construction

L'occasion pour les élus de rappeler la politique conduite par la commune pour soulager et accompagner les parents de 7 500 bambins. Des têtes blondes qui pour la grande majorité (6 000 d'entre eux) sont accueillis dans les structures municipales et dans les crèches mixtes ville/entreprises. En tout, la commune ne compte pas moins de

61 établissements de petite enfance (dont 26 établissements municipaux). D'ici à 2019, ce sont plus de 200 nouvelles places qui verront le jour. En effet, 80 places supplémentaires ouvriront l'an prochain, au terme des travaux de construction de la crèche de Saint-Isidore. Dans deux ans, ce sont 50 nouvelles places qui seront disponibles, grâce à l'extension de la crèche de l'Eau Vive. Dans le secteur Trache-Nice-Nord, une quarantaine de nouvelles places verront également le jour en 2018. Enfin, dans trois ans, une autre crèche de 40 places devrait ouvrir ses portes à Nice-Méridia. Depuis 2008, ce sont 32 établissements qui ont ainsi vu le jour. Outre les crèches, la ville de Nice emploie également 133 assistantes ma-

ternelles agréées. Des « nounous » qui prennent soin de 450 enfants. Dans la capitale azurienne, comme ailleurs, mieux vaut s'y prendre à l'avance pour obtenir une place en crèche. Pour faciliter la procédure, la municipalité a lancé, l'an dernier, « Sereine en 1 clic ». Un service de préinscription en ligne dans les crèches, utilisable sur le site internet Nice.fr dès le septième mois de grossesse. Enfin, depuis 2008, la ville apporte une aide financière aux parents de jeunes enfants en leur versant une allocation municipale pouvant aller jusqu'à 200 euros pour compenser l'éventuel surcoût du recours à une assistante maternelle. •